



DECISION MUNICIPALE N° 2026/06

Objet : Signature de la convention d'accord d'incitation aux économies d'énergie - Dispositif CEE - avec Territoire d'énergie Var SYMIELEC

Le Maire de PIGNANS,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2122-22,

VU la délibération n°38/2020 en date du 19 Octobre 2020 par laquelle le conseil municipal donne délégation à Monsieur le Maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard des matières énumérées à l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

VU le courrier adressé à Monsieur le Maire de la commune de Pignans par territoire d'énergie VAR – SYMIELEC le 13 février 2026, concernant la signature d'un accord d'incitation aux économies d'énergie - Dispositif CEE,

CONSIDERANT que territoire d'énergie VAR – SYMIELEC est une structure spécialisée dans le conseil et l'accompagnement de projets d'efficacité énergétique, et dispose, de ce fait, de compétences ainsi que d'un réseau relationnel spécifique dans les secteurs de l'environnement et de l'énergie. Elle est aussi spécialisée dans l'accompagnement et la création d'offres et de services clients autour des technologies et des réglementations de la transition énergétique, notamment du dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE),

DECIDE

ARTICLE 1 : De signer la convention d'accord d'incitation aux économies d'énergie - Dispositif CEE - avec Territoire d'énergie Var SYMIELEC situé 614 rue des Lauriers – ZAC Nicopolos 83170 BRIGNOLES.

ARTICLE 2 : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

ARTICLE 3 : Cette décision sera inscrite au registre des décisions municipales.

Fait à PIGNANS, le 19/02/2026

Le Maire,
BRUN Fernand

